

Extrait du règlement :

Article 1 : organisé par l'association Anim Saint Loup le dimanche 11 octobre 2026 (salle des fêtes, boulodrome et place de la Mairie de St Loup Cammas)

Article 2 : le vide grenier et le vide dressing sont réservés aux particuliers, non professionnels

Article 3 : Toute personne devra justifier de son identité en présentant un justificatif lors de son inscription ou au plus tard le jour de la manifestation

Article 4 : ces informations seront collectées dans un registre tenu à la disposition des services de contrôle

Article 7 : les emplacements seront attribués par Anim St Loup

Article 8 : les véhicules peuvent rester sur l'emplacement, un véhicule + un emplacement ne devra pas dépassé 10 mètres linéaires

Article 10 : Les objets non vendus ne pourront être laissés sur place, sous peine de poursuite

Article 12 : L'association Anim Saint Loup, reste la seule instance compétente pour annuler ou non la manifestation en cas d'intempérie

Le règlement complet est disponible sur demande et sera disponible à la buvette le jour de la manifestation.

Attestation sur l'honneur

NOM : **Prénom:** **Né(e) le :** **à :**

Adresse : **CP :** **Ville :**

Téléphone : **Adresse mail :**

Pièce identité n° : (joindre impérativement une copie)

Délivrée le : **à :**

Déclare, ne pas être commerçant(e) professionnel(e), ne vendre que des objets personnels et usagés, ne pas participer à plus de 2 manifestations de cette nature dans l'année.

Vide grenier :

☐ 12 € les 5 m

☐ 20 € les 10 m

Fait à St Loup Cammas, le

Vide armoire:

☐ 1 table 10€

☐ 2 tables 18 €

Signature :

Montant du paiement à l'ordre d'Anim Saint Loup

Adresse : Anim St Loup Mairie place Magnau, 31140 Saint-Loup-Cammas